



PROCES VERBAL Bureau du Comité

Réunion n°2 du 28 mars 2023

Présidence : M. POITEVIN Guy

Présents : Mme MARC Catherine. MM. GONNET Christian, GODIGNON Michel, PINEL Michel, NESSON Jean Paul.

Excusés : M. BIDEZ Alain.

Assistent à la réunion : Mme CLEMENT Charlène, secrétaire administrative

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

- Devis peinture travaux réfectoire DAF

Acté par le bureau du Comité

- Point sur la conférence « COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE » du 3 avril 2023 19h à TRONGET
- Point sur la journée des bénévoles du 29 et 30 avril 2023
- Point sur les médaillés du District avec un rajout d'une personne en médaille de Bronze. Remise des médailles le 5 mai à 19H au casino de Bourbon l'Archambault.
- Bureau du CDOS organisera un atelier lors de la journée des débutants
- Organisation du Challenge Lanoix à Yzeure avec le club FFYAA comme organisateur.
- Pour la saison futsal 2022-2023, les sanctions des joueurs ne rentrent pas en compte sur le permis à point (lutte contre la violence et le non-respect des règles)

Acté par le bureau du Comité

- Modification du règlement intérieur de la Commission des Arbitres

Acté par le bureau du Comité

- Challenge du Fair Play, cette saison la formation des capitaines n'ayant pas eu lieu, les clubs se verront attribués 2 points supplémentaires à l'équipe supérieure évoluant en district sur leur permis à point.

Acté par le bureau du Comité

- Pour la saison 2023/2024, le renouvellement des licences se fera obligatoirement en dématérialisation pour tous les clubs.



- Lola GONZALEZ, service civique du District est agent de liaison semaine 14 sur le bassin Vichyssois en tant qu'accompagnatrice de l'équipe Féminine de Colombie.

Clubs :

- USB DESERTINES : anniversaire club. Courrier lu. Réponse faite au club par mail.
- JALIGNY-VAUMAS FOOT : Courrier lu. Réponse faite au club par mail.
- A.S. DOMPIERRE : Courrier lu. Commande d'un nouveau trophée pour le Challenge Alain Coche et facturé au club.
- R.C. VICHY : rétrogradation U20R en District : en l'absence de règlement dans cette catégorie, si l'équipe U20 descend ; elle prend la place de l'équipe B en Départemental 2 et si création d'une troisième équipe celle-ci joue en Départemental 5.

Le Président

Guy POITEVIN